



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Septembre 2017

Edit0



Tagadatagada... on fait les fous... tagadatagada... c'est le mois d'août. Et on est tous contents !
L'ennui, c'est qu'après, il y a la rentrée et il faut repartir au travail.

Août, c'est certainement le plus beau mois au jardin, on n'y a plus de travail, on récolte à profusion, on profite de toutes les fleurs et des odeurs qu'elles diffusent et surtout on peut faire midi et soir des barbecues...
Bon d'accord midi et soir c'est un peu trop, mais si on veut on peut !

En clair, il faut être fou pour ne pas en profiter.

Du coup, j'espère que vous avez tous fait le plein de soleil et que vos batteries sont rechargées à bloc.

Bonnes vendanges à ceux qui y participent et surtout bonne rentrée à toutes et à tous.

Hugues BANNWARTH



Marché aux Puces



Dépôt sauvage près du cimetière israélite



Le parking Saint-Paul est opérationnel



Miss Grenouille 2017

Photos : Gérard Hirtz - Daniel Pel

Le Mot du Maire

Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Il y a un an, j'évoquais les horribles attentats perpétrés en France, qui ont laissé de très nombreuses familles dans le deuil. Aujourd'hui, c'est l'Espagne et d'autres pays qui viennent d'être touchés par ce fléau qui s'est répandu dans le monde entier. Nos dirigeants sont démunis face à de telles atrocités commises par quelques extrémistes qui n'ont qu'un seul objectif : semer la terreur dans les populations. Mais ne nous laissons pas abattre, soyons forts, soudés et résolus afin que nous puissions « VIVRE ENSEMBLE » normalement et en paix.

Quelques nouvelles brèves...

Les membres de l'association « Fresch'N Co » ont organisé la 15^{ème} édition de la Fête de la Grenouille. Malheureusement, l'affluence n'était pas au rendez-vous et c'est bien dommage vu l'investissement en hommes et en matériel pour la préparation de cette fête « phare » de notre village.

Pour marquer la fin de l'année scolaire, les responsables du « Freschahissala » ont organisé un barbecue et les enfants ont exécuté diverses animations pour le plus grand bonheur des membres de l'association venus en nombre.

Les organisateurs ne s'attendaient pas à une affluence record pour les festivités locales du 14 Juillet. Il est vrai que tous les ingrédients étaient réunis : le beau temps ainsi que le tir du feu d'artifice effectué à l'arrière de l'Hôtel de Ville. Un grand MERCI à l'association organisatrice « Le Coup de Main », la section locale de l'UNC, la fanfare, les sapeurs-pompier et aux artificiers dont l'adjoint au maire Hugues Bannwarth.

Le jury notant le fleurissement est passé dans le village. Malgré de très belles réalisations, il constate que le fleurissement chez les particuliers est en régression, ce qui est bien dommage pour l'image de notre village.

Les responsables de l'AS Herrlisheim, section football, ne pouvaient être qu'heureux vu la sensible augmentation des réservations d'emplacements et l'énorme affluence à leur marché aux puces.

Dans le cadre des travaux d'été, la salle de repos a été repeinte et 6 fenêtres, qui n'étaient plus étanches, ont été remplacées à l'école maternelle par des entreprises du secteur. D'autres travaux de peinture ont été réalisés sur le mobilier urbain et certains marquages au sol de la voirie communale ont été repris.

Le radar installé route du Vin vers Hattstatt a donné le résultat de ses enregistrements (voir page 7). Bien que nous soyons en zone 50, 9 utilisateurs de cette route ont « réussi » à rouler à plus de 100 km/h et le « record » s'établit à 163 km/h. C'était le 6 juillet à 7h51mn précises. Inadmissible ! Ces données ont été transmises à la gendarmerie.

Les chantiers...

Accessibilité école élémentaire : l'installation du monte-personnes est en cours mais il y a de fortes chances que les travaux ne soient pas terminés pour la rentrée scolaire.

Création de trottoirs route du Vin vers Hattstatt et rue du Vignoble : une réunion d'information destinée aux riverains a été organisée par la commune. Selon le programme établi, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III (SIEPI) interviendra fin août sur le réseau d'eau potable et installera 3 nouveaux poteaux d'incendie. Suivront les travaux concernant la création des trottoirs avec le busage des fossés existants, le remplacement de l'éclairage public par des foyers lumineux à leds, l'enfouissement du réseau téléphonique, le tout agrémenté d'espaces verts. Si tout va bien, les travaux devraient débuter début octobre et durer environ 6 semaines.

Entretien des trottoirs, caniveaux et cimetière...

Nous constatons que devant certaines propriétés, la végétation envahit les caniveaux et parfois même les trottoirs. Nous vous rappelons qu'il est du ressort du riverain d'entretenir l'espace public devant son domicile, en été comme en hiver. Il en est de même pour les haies ou autres branches d'arbres qui envahissent les trottoirs à certains endroits.

Des rappels ont été ou seront faits aux personnes concernées, soit par téléphone, soit par un petit mot laissé par les agents communaux.

En ce qui concerne le cimetière, il a été traité chimiquement, peut-être pour la dernière fois, au regard de la nouvelle législation concernant l'utilisation des produits phytosanitaires, applicable à partir du 1^{er} janvier 2018. Vous serez informés sur l'entretien futur des allées du cimetière, (qui fait quoi) quand les nouveaux textes s'appliqueront.

Les incivilités...

Nous avons vécu un été particulièrement chaud et il en est de même du côté des incivilités ou dégradations commises dans le village. Comme relaté dans le dernier bulletin, un extincteur avait été dérobé au gymnase. L'auteur du vol ayant été identifié, celui-ci a dû prendre en charge les frais de son rechargement.

Depuis, les incivilités n'ont cessé d'augmenter. Le soir de la Fête de la Grenouille : arrachage de fleurs avec renversement de pots rue de la Gare, détérioration du composteur et des abris à la gare, intrusion dans le complexe du tennis avec dégâts causés sur les courts et dans la bulle. Grâce aux signalements d'un riverain, les gendarmes ont relevé les identités des auteurs des méfaits commis à la gare.

La Vie Municipale



Par la suite, la commune a subi plusieurs arrachages de fleurs, rue de la Gare, rue des Vosges, à la mairie ainsi que du vandalisme sur les jardinières installées autour de l'Hôtel de ville.

Il est dommage que les jeunes qui squattent différents endroits du village, les laissent dans un état pitoyable, une vraie porcherie. Ces incivilités ont été constatées au parking de la Lauch où la table a également été taguée, à la maternelle, à la gare, derrière l'église, sur la piste cyclable...

A chaque fois que cela est possible, j'appelle personnellement les parents pour leur évoquer les faits et leur rappeler que l'éducation des enfants n'est pas l'affaire du maire ou de la gendarmerie mais bien celle des parents.

La liste n'est pas terminée ; je pourrai encore citer les chaises sorties de l'abri de la cour de l'école élémentaire et retrouvées sur le toit du préau (quelles auraient été les conséquences si l'un des auteurs avait chuté du toit ?), une vitre cassée chez un voisin du terrain de football situé près de l'école, les doléances qui remontent régulièrement à la mairie à propos des allées et venues de motos particulièrement bruyantes, le dépôt sauvage près du cimetière israélite de 12 m³ de planches et poutres provenant d'une démolition à Colmar (le tas a été enlevé puisque l'auteur a été identifié)...

Oui, l'été a été très chaud du côté des incivilités alors qu'il y aurait beaucoup d'autres occupations pour ces quelques jeunes désœuvrés qui ne cessent de casser ou d'importuner les habitants.

Stationnement...

De nombreux véhicules obstruaient souvent les trottoirs rue de la Gare sur la partie relevant du Conseil départemental et des doléances remontaient régulièrement à la mairie. Des marquages au sol ont été effectués avec l'avis du Département. Comme annoncé dans le dernier bulletin communal, je demanderai à la gendarmerie de verbaliser les contrevenants dès la rentrée scolaire. Il en est de même rue de l'Industrie où des panneaux « Défense de stationner » ont été installés par la commune car cet endroit est devenu un vrai WC public pour les camionneurs qui y stationnent.

Septembre, c'est la fin des vacances et la reprise...

Reprise dans le monde associatif, dans les écoles, au travail pour certains et bien sûr : les vendanges. Alors, je souhaite à tous une très bonne reprise, de belles vendanges et un très bel automne.

Bien cordialement,

Votre Maire,
Gérard HIRTZ

AGENDA

SEPTEMBRE

- 8 Soirée bénévoles Fresch'n Co
- 10 Journée Carpes Frites
- 15 AG Phoenixia
- 17 Repas les Grenouilles s'éclatent
- 22 AG Les Grenouilles Sportives et soirée des parents
- 22 AG Fresch'n Co
- 24 Vélo Gourmand (Ligue contre le cancer Rouffach)
- 30 Distribution sacs biodéchets

OCTOBRE

- 1^{er} Fête patronale - Repas choucroute
- 7 et 8 Bourse aux vêtements
- 13 Exercice d'automne sapeurs-pompiers
- 15 Bourse loisirs créatifs Les Grenouilles s'éclatent
- 17 AG Comité des Fêtes (marché de Noël)
- 18 AG Jolis Mollets
- 26 Collecte de sang
- 28 Soirée halloween Les Grenouilles s'éclatent

ECOLES : NOUVEAUX HORAIRES 2017/2018

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 15.

Le périscolaire adapte ses horaires pour continuer d'accueillir les enfants matin, midi et soir.

L'école élémentaire recherche des **animateurs bénévoles** pour initier les élèves au jeu d'échecs géant situé sous le préau. Merci de prendre contact avec Sylvie MARTISCHANG, la directrice de l'école, au 03 89 49 36 80,

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Les personnes nouvellement domiciliées ou non encore inscrites sont invitées à se présenter avant le 31/12/2017 en mairie pour s'inscrire sur la liste électorale de la commune.

Elles devront présenter leur carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile (facture récente, copie du bail ou titre de propriété).



GUIDE DES SORTIES DANS LE GRAND PAYS DE COLMAR

Le guide des sorties pour la période de juillet à décembre 2017 est disponible à la mairie.



CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DES VINS D'ALSACE (CIVA)

DECLARATIONS DE STOCK 2017

Conformément à l'article 407 du Code Général des Impôts, les déclarations de récolte, de production et de stocks doivent obligatoirement être faites par voie électronique.

La téléprocédure « stock » est ouverte depuis le 17 juillet 2017 et accessible jusqu'au 10 septembre 2017.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Dominique WOLF au 03 89 20 16 20 ou dominique@civa.fr

ASH FOOTBALL JEUNES



Pour la nouvelle saison, dans la catégorie 8 ans / 9 ans / 10 ans, la reprise se fera le

mercredi 30 août à partir de 17 h 00

Les personnes intéressées peuvent contacter le responsable des jeunes, Michel Kopacz au 06 82 62 76 10, ou se rendre au stade municipal pour la prise de contact.

Nous recherchons également des personnes pour les encadrer.

JOURNEE CARPES FRITES DES SAPEURS-POMPIERS

L'Amicale des sapeurs-pompiers organise sa fameuse journée carpes frites, le **dimanche 10 septembre 2017**

Pour plus de renseignements : **06 22 31 93 67** ou carpes.frites.2017@gmail.com



TALON A COMPLETER ET A DEPOSER AVEC VOTRE REGLEMENT
chez Laurent DI STEFANO - 20 RUE D'EGUISHEIM - 68420 HERRLISHEIM **avant le 4 septembre.**

NOM : _____ ADRESSE : _____ - sur place
EMAIL : _____ - à emporter
TELEPHONE : _____
NOMBRE DE PERSONNES : adultes :X 18 € =€
 enfants :X 5 € =€
TOTAL : € (à l'ordre de "**AMICALE SP HERRLISHEIM**")

Nombre de places limitées, l'organisateur s'autorise à clore les inscriptions sans préavis.

En février 2018, l'équipage Les Bro'tzels de Herrlisheim-près-Colmar participera à l'aventure du 4L Trophy.



Le 4L Trophy, qu'est-ce que c'est ?

C'est une course d'orientation unique au monde : un road trip sportif et solidaire en Renault 4L sur 6 000 kilomètres entre la France et le Maroc.

Les équipages, composés d'étudiants âgés de 18 à 26 ans, devront s'orienter sur près de 2 500 km à l'aide d'une carte et d'une boussole dans le désert marocain, les GPS sont interdits !

Le but est de parcourir le moins de kilomètres possible tout en respectant le roadbook, les différents points de contrôle et en franchissant avec succès les obstacles du parcours tels que les dunes de sable.

Mais c'est avant tout un raid solidaire qui encourage la scolarisation des enfants du sud marocain.

Chaque équipage acheminera dans sa 4L du matériel scolaire et sportif afin de soutenir les actions d'Enfants du désert (constructions d'écoles, aménagement de salles de classes, distribution de fournitures, ...).

Les Bro'tzels, qui sont-ils ?

Ce sont deux frères de 20 et 22 ans habitants de Herrlisheim !

Victor, le plus jeune, va intégrer l'école d'ingénieurs Arts et Métiers et Thibault continue sa licence d'optométrie en alternance avec son métier d'opticien.

Victor est passionné de mécanique et Thibault de voyages et d'aventures sportives.

Tous les deux reprendront leur poste de sapeurs-pompiers, après leurs études, dans le village.

Comment les aider ?

- Une tirelire est mise à disposition à la mairie et chez Dragées Adam pour récolter des dons ou pour acheter un stylo 4L Trophy.

- Vous pouvez les sponsoriser et apposer votre logo sur leur véhicule, pour promouvoir de façon originale votre entreprise dans la région.

- Une caisse sera placée à la mairie et à l'école pour collecter des fournitures scolaires (trousses, crayons de couleur, feutres, cahiers...).

- Suivez-les sur leur page facebook/lesbrotzels.

- Contacts : Thibault 06.14.32.01.63 ou zickler.thibault@hotmail.fr



ASSOCIATION LES JOLIS MOLLETS

Vous avez envie d'entretenir votre forme en toute simplicité ?

Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir. Sur des musiques rythmées, cadencées, entraînantes ou relaxantes, nous vous proposons une palette d'activités variées, adaptées à votre rythme : gymnastique, renforcement musculaire et step.

Reprise des cours à partir du lundi 11 septembre 2017.

Rendez-vous à la salle de danse le lundi et le jeudi de 9 h à 10 h,
le mardi et le jeudi de 20 h à 21 h.

Cotisation annuelle (incluant le coût de la licence) : 124 € pour un cours / semaine
156 € pour deux cours / semaine

Les inscriptions se font lors des cours.

Les cours sont dispensés par une **animatrice qualifiée et diplômée** de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : **Magali DEMARTIN au 06 78 31 45 85**

2 séances offertes
avant inscription
définitive

SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2017

1. Mme Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.
2. Le procès-verbal de la séance du 12 avril 2017 est approuvé sans réserve.
3. Le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 permet de solliciter l'organisation des enseignements scolaires sur 4 jours, en respectant le cadre suivant : 6 heures de classe au maximum par jour, 3h30 de classe au maximum par demi-journée ; 24 heures de classe au maximum par semaine.
Un sondage a été réalisé mi-juin auprès de tous les parents d'élèves de l'école primaire : 95 % d'entre eux sont favorables à un retour à la semaine des 4 jours dès la rentrée 2017/2018. Le conseil d'école, dans sa séance du 16 juin dernier, a adopté à l'unanimité l'organisation du temps scolaire sur 4 jours, selon les horaires suivants :
Du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 15 (APC de 16 h 15 à 16 h 45, deux fois par semaine).
L'association chargée de la gestion du périscolaire adaptera les horaires d'ouverture de la structure pour que les enfants continuent d'être accueillis avant et après l'école, pour la pause méridienne et pendant les vacances scolaires.
Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la semaine des 4 jours dès la rentrée 2017/2018.
4. La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 12 juillet 2017.

SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2017

1. Mme Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.
2. Le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2017 est approuvé sans réserve.
3. Le Maire informe l'assemblée qu'il :
- n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés : section 40, parcelle 410/83 (17 rue du Wahlenbourg), section 40, parcelle 410/83 (17 rue du Wahlenbourg), section 38, parcelle 83/54 (rue de la Gare), section 49, parcelles 17 et 165/9 (Heilig Kreuzgarten), section 40, parcelle 400/83 (6 rue du Weckmund), section 40, parcelles 386 et 381/83 (Ziegelgarten), section 39, parcelle 503/55 (rue d'Eguisheim), section 62, parcelles 212/4 et 213/4 (2 rue de l'artisanat), section 37, parcelle 291/10 (24 rue des Roitelets)
4. La loi n° 2015-991 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) transfère aux EPCI à fiscalité propre de nouvelles compétences obligatoires au 1^{er} janvier 2017, en matière de développement économique, de politique de la ville dans la communauté, de collecte et de traitement des déchets et d'accueil des gens du voyage, ce qui implique une modification des statuts de Colmar Agglomération. Le conseil municipal approuve ces modifications statutaires.
5. Conformément à la loi NOTRe, Colmar agglomération ne peut plus participer au financement du SIVOM du Canton de Wintzenheim pour le développement touristique. Le conseil municipal décide par conséquent d'adhérer au SIVOM et de prendre en charge la contribution à la section « tourisme », soit 1 227,28 € en 2017.
6. Suite à l'élargissement du canton de Wintzenheim incluant dorénavant les cantons de Rouffach et de Munster, le conseil municipal approuve la nouvelle dénomination de l'ancienne « Amicale des Maires du canton de Wintzenheim » en « Amicale des Maires de Wintzenheim et environs » et de présenter à l'Assemblée Générale les comptes de l'année N-I au printemps (et non plus à l'automne).
7. Dans le cadre d'une vente immobilière, il y a lieu de régulariser une situation qui semble dater de près de 100 ans. En effet, un mur de clôture qui donne sur la parcelle 6, section 3 (pré à l'arrière de l'Hôtel de Ville) empiète de quelques m² sur le domaine public. Ce mur est en mauvais état et retient le terrain du particulier dont le niveau est bien plus haut que celui du pré communal. Il est donc proposé de créer une nouvelle parcelle autour de ce mur de clôture et de la vendre aux propriétaires de la maison attenante (parcelle 74, section 3). Les frais d'arpentage seront pris en charge par le particulier propriétaire de la maison attenante au mur. La nouvelle parcelle a une surface de 12 centiares.
Le conseil municipal approuve le déclassement de cette parcelle du domaine public vers le domaine privé de la commune afin de pouvoir la vendre pour un montant de 480 € conformément à l'avis des Domaines.
8. Conformément à la réglementation en vigueur, Colmar Agglomération est tenue de délimiter le zonage d'assainissement des eaux usées ainsi que le zonage relatif à l'assainissement des eaux pluviales. Le zonage d'assainissement ainsi que les PLU sont soumis à la réalisation d'une enquête publique. Le conseil municipal accepte d'ouvrir et d'organiser une enquête publique unique relative au zonage d'assainissement et au PLU.
9. Le conseil municipal valide l'avant-projet d'aménagement de trottoirs Route du Vin et Rue du Vignoble dont les travaux sont estimés à 376 600 euros TTC.
10. Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Lauch qui a identifié plusieurs enjeux majeurs pour le secteur : les zones humides, la mobilité latérale des cours d'eau, la biodiversité et les espèces invasives, l'inondation, la ressource en eau, la qualité des eaux, l'assainissement des eaux usées, le ruissellement des eaux.

11. Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter présentée par RICOH Industrie France SAS à WETTOLSHEIM suite à la réorganisation des activités de la société.

12. Le conseil municipal émet un avis favorable au projet d'aménagement de la forêt communale d'une surface boisée de 8,37 hectares + 0,37 hectare correspondant à une culture à gibier, proposé par l'ONF pour la période 2018-2037.

13. Le point concernant l'instauration du RIFSEEP est reporté à la prochaine séance du conseil municipal.

14. Le conseil municipal émet un avis favorable à la facturation des livres non rendus à la bibliothèque municipale au tarif du livre neuf.

15. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la Ville de Héisingue au Syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin pour le secteur de l'emprise aéroportuaire d'une surface de 10,50 hectares.

16. Le rapport d'activités 2016 de Colmar agglomération est consultable en mairie et sur le site Internet de l'agglomération.

17. Les rapports annuels 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif du SMITEURTC et de la Colmarienne des Eaux peuvent être consultés en mairie.

18. Le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIEPI peut être consulté au secrétariat de la Mairie. L'eau produite et distribuée par le SIEPI est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Sur le plan bactériologique, elle est de bonne qualité.

19. Le conseil municipal :

- félicite et remercie les bénévoles qui permettent le bon déroulement de la Fête de la Grenouille,
- remercie les bénévoles de la bibliothèque municipale qui ont décidé de prendre leur « retraite » : Jacqueline KOPACZ, responsable, Annick DUTT et Marie-Paule RIESTCH.

Le maire signale que des échanges sont en cours avec l'Archevêché de Strasbourg concernant la réhabilitation du presbytère.

**Les procès-verbaux complets sont disponibles à la mairie ou sur le site Internet
www.herrlisheim-pres-colmar.fr**

RESULTAT DES DONNEES RADAR

Nous vous rappelons que l'enregistrement se fait en 2 étapes. Le premier à environ 40/50 mètres et le second devant le radar. Entre les deux, nous remarquons le ralentissement ou l'accélération du véhicule.

Situation : route du Vin côté Hattstatt
Sens de circulation : vers Hattstatt
Période : du 23 juin au 19 juillet 2017

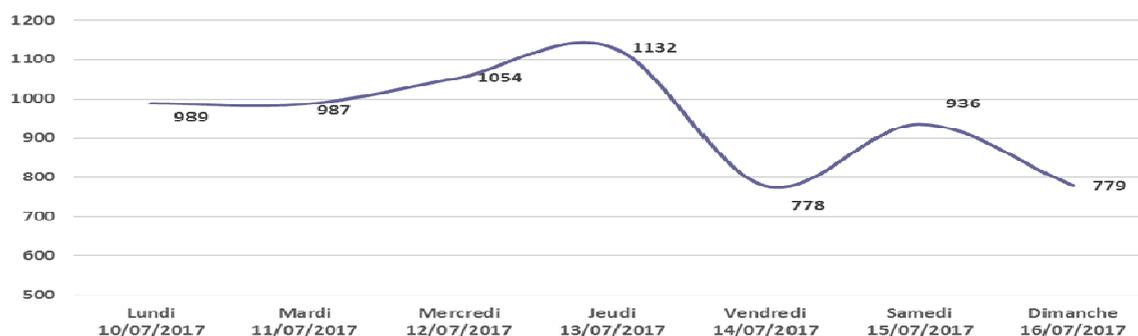
La vitesse est limitée à 50 km/h.

Nbre d'enregistrements : 27 694 tout compris
Nombre de jours : 27 jours
Moyenne passages/jour : 1026

Vitesse	Nombre	Pourcentage	Vitesse moyenne	
			1° enregistrement	2° enregistrement
Moins de 26 km/h	1 219	4,40%	19,7	21,8
De 26 à 55 km/h	12 467	45,02%	47,6	44,6
56 km/h et plus	14 008	50,58%	63,1	58,6

Cyclistes...

NOMBRE DE PASSAGES



DISTRIBUTION DE SACS BIODECHETS

Pour poursuivre vos efforts en matière de tri, nous vous invitons à venir retirer des sacs biodéchets le

samedi 30 septembre de 9 h 00 à 16 h 00
sous le chapiteau (derrière la mairie)

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Au nom des malades, l'EFS et l'Amicale remercient les 64 donneurs, parmi lesquels 4 nouveaux dons, qui se sont présentés lors de la collecte du 18 août dernier.

Lors du tirage au sort, Madame Christine Schmitt et Monsieur Laurent Di Stefano se sont vus attribuer un drap de bain. Félicitations à eux et merci à vous tous !

Prochaine collecte le 26 octobre.



Le Président, Jean-Jacques FLEISCHER

CHERS PARENTS,

L'association ADEM'OH gère l'école de musique ainsi que l'orchestre de Herrlisheim.
Sachez que l'ADEM'OH vous propose :



- des cours d'**éveil musical** pour les plus petits (dès 4 ans),
- des cours d'**initiation musicale**
- des cours d'**instruments** : guitare (classique/électrique), batterie, flûte, clarinette, hautbois, piano, violon...
En fonction de la demande, d'autres instruments peuvent être enseignés.
- des cours de **formation musicale**,
- d'intégrer l'**orchestre de Herrlisheim** (nous sommes toujours à la recherche de musiciens).

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS :

lundi 11 septembre, de 18h30 à 20h00 salle de musique (au-dessus du gymnase)

CONDITIONS TARIFAIRES applicables au 1^{er} septembre 2017

COURS	ELEVES de 4 à 20 ANS subventionnés (*)	ELEVES de 21 ANS et + non subventionnés, ou en cas d'instrument supplémentaire
Instrument	9 x 72 € = 648 €	9 x 72 € = 648 €
Formation musicale complémen- taire à l'instrument	<i>Obligatoire, et comprise dans le prix du cours d'instrument</i>	----
Formation musicale sans instrument	9 x 36 € = 324 €	9 x 49 € = 441 €
Eveil musical (jeunes enfants)	9 x 36 € = 324 €	----

Une cotisation annuelle de 5 € par famille est demandée.

Un pourcentage de réduction est appliqué selon le nombre d'inscrits au sein d'une même famille.

* A condition de suivre les cours de formation musicale

Si vous êtes intéressé(e) ou pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter **Séverine ORY** (severineory@free.fr) ou **Fanny THORR** (fanny.thorr@gmail.com)

Troupe Théâtrale de Herrlisheim

La TTH vous propose une nouvelle session de son club pour enfants et un tout nouveau club pour ados.

Une réunion d'information est organisée pour les parents et les enfants

le **jeudi 7 septembre 2017 à 20 h, salle des Sociétés.**

En cas de candidatures nombreuses, un casting aura lieu rapidement par la suite.

Contact : TroupeTheatraleHerrlisheim@hotmail.com ou via notre page facebook

La Présidente, Julie LICHTLE



Association PHOENIXIA

L'association Phoenixia débutera ses ateliers hebdomadaires à la salle de danse pour l'année 2017/2018, la semaine 39 soit :

- Tai Chi Chuan : le mardi 26 septembre 2017 à 16h 30
- Qi Gong : le mardi 26 septembre 2017 à 18h 15
- Yoga adapté (pour les personnes ayant un souci de santé) : le jeudi 28 septembre à 15 h
- Yoga : le jeudi 28 septembre à 17h 15

La première séance découverte est gratuite. Venez simplement à l'heure indiquée muni(e) d'une tenue souple et de chaussures de pratique. Les tapis de sol sont fournis pour la pratique du yoga.

La Présidente, Colette STEINBRUCKER

ASSOCIATION D'ARBORICULTURE DE HERRLISHEIM ET ENVIRONS

Récolte en berne, expo fruitière annulée ...

C'est une année affligeante et désolante pour les arboriculteurs.

Après un début de printemps euphorique, une floraison encourageante, voilà que les nuits du 20 au 23 avril, touchées par un gros coup de gel, ont anéanti les espoirs du verger et des arboriculteurs. La mi-mai devait nous réserver en plus et dans une moindre mesure quelques grêlons.

Notre verger, qui produit principalement des pommes, a été impacté dans sa production à plus de 80 % par rapport à une année normale. Suite à l'absence de fruits, le comité a décidé début juin, d'annuler l'expo fruitière qui devait avoir lieu début octobre. Comme de coutume, nous pensions pouvoir nous entraider entre associations et même producteurs, mais beaucoup de nos collègues se sont trouvés dans la même situation que nous. Suite à cette annulation, l'association maintient néanmoins la commande d'arbres et d'arbustes.

Vous pouvez contacter le Président : maurice.klingner@wanadoo.fr, 03 89 23 63 48 ou 06 85 10 05 76 ou un membre du comité qui transmettra.

Belle fin d'été, belle vendange, et rendez-vous au verger le 25 novembre pour les arbres de la Sainte-Catherine.

Le Président, Maurice KLINGNER



K DANSE : SAISON 2017/2018

Les nouveaux horaires de la rentrée à partir du :

Lundi 11 septembre :

- 19 h 15 - 20 h 30 : modern jazz (ados, adultes)
- 20 h 30 - 21 h 30 : fitdance, remise en forme (ados, adultes)

Mercredi 13 septembre :

- 14 h - 15 h : éveil (de 5 à 7 ans)
- 15 h - 16 h : initiation classique (7 ans, pour ceux qui ont déjà pris des cours d'éveil)
- 16 h - 17 h : modern hip hop niveau 1 (7 ans, enfants ayant déjà dansé)
- 17 h - 18 h : classique niveau 2
- 18 h - 19 h : modern hip hop niveau 2

Pour tous renseignements et/ou inscriptions, vous pouvez contacter **Jessica HEINRICH** au **06 07 98 71 42**

Première séance
gratuite

Les Grands Anniversaires du mois de septembre 2017

BONETTI Anillo, 82 ans le 1er
SCHMIDT Jean-Paul, 76 ans le 1er
BECK Marie-Odile, 83 ans le 5
FREYDRICH Michel, 75 ans le 6
VINCENTZ Marie-Louise, 88 ans le 9
VORBURGER Marie-Louise, 90 ans le 10
KAMMERER Madeleine, 78 ans le 11
QUINTLE Marie-Louise, 77 le 11
RODRIGUEZ Rosa, 76 ans le 13
BURR Marie-Louise, 85 le 19
SPECK Jeanne, 89 le 22
FREYDRICH Charlotte, 76 ans le 24
RENNIE Bernard, 81 ans le 25
HUMBRECHT Marie-Thérèse, 76 ans le 25
PIAZZON Silvia, 82 ans le 29



Naissances

Joseph WININGER
le 30 Juillet



Malya GALL
le 31 juillet

Jade FREIHERR von NEGRI
le 1^{er} août

Mila FORATIER
le 7 août

Décès

Raymond ROUDOT
le 7 juillet



Maurice BURCKERT
le 24 août

Hedwige JURIS
le 11 juillet

Fernand GUETH
le 26 août

ANNONCES



A LOUER

F3 lumineux, 62 m², cuisine, 2 chambres, SDB avec douche et WC, buanderie, cave, parking.

Chauffage électrique individuel avec panneaux radiants
Pas de terrasse, ni de balcon. Proximité gare.

Loyer 460 € + charges 35 € (comprenant eau et communs)
Compter 80€ / mois d'électricité

Contact : Steph.schillinger@gmail.com ou 06 73 66 10 51

A VENDRE

Cause éloignement géographique, vend lot de 4 appartements (avec 4 caves) dans immeuble de 8 lots proche de la gare :

- I F2 : très bon état, loué 380 € charges comprises
- I F2/3 : très bon état, loué 450 € charges comprises
- I F3 : libre, en bon état, louable en l'état 500 €
- I F4 : libre, à rénover, louable en l'état 520 €

Chauffage individuel, panneaux radiants récents.
Pas de parking privatif, mais stationnement très aisé.

Prix : 239 000€, négociable

Contact : Steph.schillinger@gmail.com ou 06 73 66 10 51

A VENDRE

- Citerne à mazout 600 L sur cadre support
- Poêle à mazout
- Radiateur chauffage central pour petite pièce
- Lave mains Villeroy et Boch

Tél : 07 86 13 79 21 (avec messagerie)

A VENDRE

Sommier à lattes + matelas latex 140x190
100 €

Tél : 06 83 69 06 92

A VENDRE

- porte-skis (6 paires) pour barres tous modèles
- barres support porte-skis pour 206
- petit lit en bois à barreaux
- transat neuf bébé.

Tél : 06 72 60 43 55 (avec messagerie)

A VENDRE

Kangoo Express 1,5 DCI 75 confort, année 2014
80 000 km, diesel 5cv.

Bon état clim/régulateur/limitateur
4 pneus hiver + 4 pneus été neufs
8 500 €

Tél : 06 37 37 44 12 après 19h

EMPLOI

Recherche vendangeurs ou vendangeuses
sur Herrlisheim pour début septembre 2017 pour
quelques jours dans exploitation familiale.

Tél : 03 89 49 22 10 ou 06 07 56 56 59

L'association de soins et d'aides Mulhouse et environs (ASAME) recrute plusieurs aides à domicile, aides-soignants, infirmiers et médecins salariés, en CDD et/ou CDI.

Ces postes sont ouverts aux personnes qualifiées ou non, aux jeunes diplômé(e)s ou déjà expérimenté(e)s.

Pour plus d'infos :
03 89 60 24 24 ou a.nivarosa@asame.fr

La Police nationale recrute des Adjoints de Sécurité

Les Adjoints de Sécurité (ADS) sont chargés d'assister les Gardiens de la Paix dans l'exercice de leurs missions opérationnelles.

Vous pouvez vous inscrire aux sélections pour devenir ADS jusqu'au 15 septembre 2017. Aucune condition de diplôme n'est exigée pour participer à ces sélections, ouvertes aux candidats de nationalité française âgés de 18 à moins de 30 ans. Le détail des conditions est consultable sur le site www.lapolicenationale recrute.fr.

Pour la région du Grand Est, il est possible en outre de rencontrer des délégués au recrutement en contactant le 03 87 16 13 69 ou en adressant un mail à : info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr

Cherche femme ou homme de ménage

pour 3 heures par semaine.

Tél : 06 85 42 06 45

Femme de 48 ans, assistante de vie expérimentée, **recherche emploi** auprès des particuliers et personnes âgées, aide à domicile jour, nuit et heures.

Tél : 06 08 28 03 04

Modalités de publication des petites annonces

Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier.

Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.

La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.

REPAS "CHOUCROUTE"

H
E
R
R
L
I
S
H
E
I
M

organisé par l'Association
« Le Coup de Main »
à l'occasion de la fête patronale
Saint Michel



Dimanche 1^{er} octobre 2017 à midi
salle Saint Michel (place de l'Eglise)



MENU

Apéritif + bretzel
Choucroute garnie
Munster
Dessert
Café

Prix par personne : 18 €
Menu enfant (- 12 ans) : 8 €
Boissons en sus.

Inscription à l'aide du talon ci-dessous à remettre
au secrétariat de la mairie pour le lundi 25
septembre 2017 au plus tard.

Amicalement,
Le Président,
Lucien STOECKLIN

**Invitez vos familles,
vos amis, ...**

Venez nombreux !

Talon réponse à remettre au secrétariat de la mairie pour le 25/09/2017 au plus tard.

Je soussigné(e).....

participe au repas du 1^{er} octobre 2017.

Repas à 18 € : soit€

Repas à 8 € : soit€

Total€

Ci-joint, règlement de € (chèque à l'ordre de l'Association « Le Coup de Main »)